Programme de formation

Maintien et actualisation des compétences Formateur Sauveteur Secouriste du Travail – MAC FOSST

Objectifs	• Mettre à jour ses connaissances techniques, règlementaires et pédagogiques ; • Entretenir ses compétences de formateur pour poursuivre ses activités de formation de Sauveteur Secouriste du travail.
Public	Les titulaires du diplôme de formateur SST qui souhaitent renouveler leur formation car la validité du diplôme est temporaire. Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire (MAC) tous les 36 mois.
Prérequis	• Être titulaire du certificat du certificat de compétences de formateur « Sauveteur Secouriste du Travail » ; • Il est demandé à chaque stagiaire de présenter un projet de formation SST qu'il aura mis en œuvre dans le cadre de son activité.
Durée	3 jours soit 21 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre – En entreprise
Coût	Nous consulter
Nb participants	5 à 10 participants

Programme Pédagogique

Introduction et présentation de la formation :

- Présentation de la formation et du formateur
- Questionnaire de positionnement
- Tour de table pour connaître les attentes et les besoins des stagiaires

Assurer la formation initiale, le maintien et l'actualisation des compétences et le suivi des SST dans le respect des exigences du document de référence ;

Développer, au travers de la formation qu'il assure, les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels, rendant les SST plus conscients des causes de l'accident, plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise ;

Adapter, le cas échéant, une partie de la formation aux risques spécifiques de(s) établissement(s) ou du (des) métier(s), en association avec le médecin du travail.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sous forme d'exposés suivis d'échange,
- Mises en situations pédagogiques,
- Étude de cas à partir des situations professionnelles vécues,
- Exercices pratiques adaptés en sous-groupes,

70 % pratique 30 % théorique.

Moyens pédagogiques

Matériels : salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, défibrillateur, maquillage, pansement, coupe de tête, kits mannequins de réanimations connecté, tapis de sol, matériel de démonstration et de mise en situation, plan d'intervention, plan d'action prévention

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Épreuve certificative n°1 – en début de formation :
Chaque stagiaire présente une action de formation SST qu'il aura mis en œuvre dans le cadre de son activité. Cette présentation orale de type « tour de table » servira de base de travail au déroulement de la session et permettra au formateur de formateurs d'apporter des compléments et/ou de nouvelles compétences aux formateurs en s'appuyant sur des situations vécues. À partir de l'action de formation présentée en amont par le candidat, celui-ci, lors de sa restitution orale, complètera, le cas échéant, sa présentation d'éléments manquants.

Épreuve certificative n°2 – en fin de formation :
Lors de cette épreuve, le candidat présente oralement une séquence de formation tirée de son expérience de formateur SST. Pour cela, le formateur SST aura préparé sur le temps de formation 2 séquences (une par domaine de compétences du SST) qu'il soumettra au formateur de formateurs qui choisira celle que devra présenter le candidat. La présentation de la séquence doit permettre au formateur de démontrer sa capacité à mobiliser les connaissances et les savoir-faire attendus (compétences visées par la séquence, objectifs pédagogiques définis, méthodes pédagogiques utilisées et justifications, outils pédagogiques, modalités et indicateurs d'évaluation choisis, …)

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN et Virginie BARBEY
Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2023 : Ø%

Taux de satisfaction 2023 : Ø/5 – Ø%